JGA 2800 Delémont

DELÉMONT.CH
INFORMATIONS OFFICIELLES

N° 326
NOVEMBRE 2023

ÉDITION AGGLO

AUTORITÉS COMMUNALES
GRANDS PROJETS
VIE QUOTIDIENNE
CULTURE
LOISIRS
PORTRAITS
REPORTAGES
AGENDA

Delémont carbure au soleil depuis 10 ans

Il y a dix ans, les Services industriels de Delémont (SID) pressaient le bouton « ON » de la première centrale photovoltaïque de la Ville. Depuis, les projets se sont multipliés, permettant une production d'énergie verte et locale exemplaire. Et avec les prêts citoyens, vous pouvez, vous aussi, participer à la réalisation de nouvelles installations.

2023, une année de consolidation

L'Agglomération de Delémont a fêté son label **Cité de l'énergie**

L'Association Cité de l'énergie a décerné pour la deuxième fois à l'Agglomération de Delémont le label Cité de l'énergie.

Ainsi, les différentes communes sont confirmées dans leur politique énergétique exemplaire et mesurable.

L'Agglomération de Delémont est fière de continuer à faire partie des plus de 460 Cités de l'énergie de Suisse.

Le succès de la re-certification a été précédé de nombreuses années de travail avant de pouvoir remplir les critères d'attribution. L'Agglomération de Delémont a rempli ces derniers avec 61,1%. Une très belle progression à relever car ces derniers s'élevaient à 55,3% lors du premier audit.

Le Conseil de la commune de Val Terbi a souligné que « *cette progression est motivante pour notre commune. Elle indique que notre volonté d'assainir les bâtiments communaux, d'éliminer les chauffages à énergie fossiles et d'équiper leurs toits d'installations photovoltaïques va dans la bonne direction.*

L'émulation au sein de l'agglomération est à ce titre importante et motivante. Le soutien du suivi energo est également une aide précieuse et encourageante ».

Cité de l'énergie Agglomération de Delémont

Le label *Cité de l'énergie* est décerné par l'Association Cité de l'énergie aux villes, communes et régions qui s'engagent de manière continue pour une utilisation efficace de l'énergie, la protection du climat, une mobilité respectueuse de l'environnement et les énergies renouvelables (www.citedelenergie.ch).

À noter que les nouvelles autorités ont pris leurs marques et que les conseillères et conseillers en charge de l'énergie et de l'urbanisme ont été initiés au label Cité de l'énergie avec la visite du mandataire énergie.

Les autorités et représentants des communes de l'Agglomération ont fêté la re-certification du label **Cité de l'énergie** ce printemps à Montsevelier.

L'Agglomération de Delémont a décidé, entre autres, de mettre les actions suivantes en place sur les quatre prochaines années :

- Création de programmes d'assainissement des bâtiments communaux par le biais du projet Région-énergie ;
- Promotion de la mobilité durable et plus particulièrement du vélo auprès de la population par le biais du projet Région-énergie ;
- Mise à jour de la stratégie énergétique de l'AggloD en cohérence avec les visions cantonales et fédérales ;
- Formation et sensibilisation des collaborateurs communaux aux questions énergétiques et climatiques ;
- Renforcement de la communication régionale sur le thème de l'énergie.

Les communes ont fêté ce renouvellement de certification lors d'une manifestation qui a eu lieu le 5 mai dernier à Montsevelier, sur le territoire de Val Terbi.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette cérémonie, qui s'est terminée avec quelques interprétations musicales de la fanfare locale et un apéritif.

Région-énergie, trois projets bientôt finalisés

La comptabilité énergétique est à la base du projet de programme d'assainissement, réalisé dans le cadre du soutien *Région-énergie*, de l'Office fédéral de l'énergie.

D'ici à la fin de l'année, chaque commune recevra une fiche de potentiels d'assainissement pour ses bâtiments.

L'objectif est de dresser un bilan du parc immobilier pour chaque commune, en classant les bâtiments par priorité de rénovation selon des critères prédéfinis.

En parallèle, le projet de promotion de la mobilité cycliste touche à sa fin.

En effet, en septembre 2022, l'Agglomération de Delémont avait mis en place un concept de promotion du vélo auprès de différents groupes-cibles, qui avait comme objectifs principaux :

- Élaboration d'une carte valorisant les aménagements, itinéraires et services vélo de la région et parcours préférentiels pour les déplacements à vélo quotidiens ;
- Établissement d'un plan d'action visant à renforcer la promotion du vélo auprès des enfants et des jeunes.

Toujours dans le cadre du projet Région-énergie, le mandataire énergie se penche actuellement sur la mise à jour du bilan énergétique territorial de l'agglomération.

Cette analyse permettra de faire l'état de la consommation d'énergie des communes. On pourra ainsi évaluer l'évolution de l'impact carbone de la région et sa progression sur le chemin de la société à 2'000 Watts.

Le projet poursuit les quatre objectifs suivants :

- Établir des fiches de suivi de chaque bâtiment pour les communes afin qu'elles puissent mieux gérer l'assainissement énergétique de ces derniers ;
- Réaliser un document de synthèse en guise d'ébauche pour le plan d'assainissement propre à chaque commune, qui comprend un comparatif (consommation, production renouvelable, émissions de CO_2) ;
- Apporter une aide à la décision pour les autorités, avec des indications concernant la priorisation des mesures d'amélioration énergétique ;
- Fournir un contenu pour alimenter les moyens de communication (site internet, journal, etc.). Ce dernier résume les bons exemples et les résultats les plus significatifs.

Les bâtiments communaux sous la loupe

L'efficacité énergétique dans les bâtiments est un élément clé pour la politique énergétique de l'Agglomération de Delémont.

Le programme *energo* assiste les communes dans la réduction des coûts énergétiques de leurs bâtiments.

Les communes et villes gèrent le plus grand nombre de bâtiments publics en Suisse. Elles ont une mission d'exemplarité en matière de gestion énergétique de leurs bâtiments.

L'Agglomération de Delémont réalise depuis 2017 le suivi de ses bâtiments communaux à l'aide du programme ***energo***.

Ce programme, qui entre dans les critères de labellisation ***Cités de l'énergie***, aide à réduire sensiblement la consommation d'énergie ainsi que les coûts énergétiques des bâtiments d'une commune.

Les communes de l'Agglomération utilisent cet outil pour suivre leurs consommations d'électricité, de chaleur et d'eau. Des relevés réguliers leur permettent de détecter des anomalies de consommation, de consulter les statistiques annuelles, ainsi que d'identifier les économies réalisées grâce à des adaptations techniques ou à de plus amples interventions d'assainissement.

Des formations sont également mises sur pied pour le personnel technique, afin de lui permettre de se perfectionner dans l'utilisation de cet outil.

VOTRE DÉFI DU MOIS

Jurassiennes, Jurassiens, investissez dans les énergies renouvelables avec le prêt citoyen (CitEn) !

Il est possible de placer son argent de façon durable et d'une manière simple. Par le biais du prêt citoyen (CitEn), un modèle de financement original qui connaît un grand succès.

Le **CitEn** permet aux Jurassiennes et Jurassiens d'investir dans des installations renouvelables locales et de contribuer ainsi à leur développement, tout en effectuant un placement attractif.

Chaque année, vous percevrez un intérêt de 2,25% sur votre placement. Un remboursement annuel de 1/25e du montant prêté, correspondant à l'amortissement, vous sera également versé.

Avec le **prêt citoyen** (**CitEn**), vous participez activement à la réalisation de projets pour la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal.

Retrouvez des informations plus détaillées en page 8 ou sur le site internet des SID :

sid.delemont.ch/investir

SID

SIDONIE LA FÉE VERTE